



Déclaration préalable à la CAPD du 29 août 2019

Monsieur le Directeur académique, Mesdames et Messieurs les membres de la CAPD des Côtes d'Armor,

Nous voici donc dans l'an 1 d'une nouvelle ère qui se profile alors que les lois décriées sur l'école dite de la confiance et celle de la dite « transformation de la Fonction publique » ont été votées durant l'été, une vraie catapulte parlementaire dont les effets pourraient être très importants pour nos collègues et pour le service public en général. Nous n'oublions pas, comment pourrions-nous le faire, les conséquences que cela pourrait avoir sur des instances pour lesquelles nous rappelons notre attachement et l'importance qu'elles ont pour défendre au mieux l'intérêt de nos collègues.

Un petit point météo tout d'abord, après deux années où le climat national et régional de dialogue social était pour le moins glacial, il semblerait que s'amorce un réchauffement, mieux vaut tard que jamais et quel combat... Mais restons prudents, la météo est parfois changeante ! Les orages peuvent parfois être subits et violents.

Pour cette nouvelle année scolaire, en juillet le SE-Unsa a dit au ministre qu'il fallait opérer un virage important ou alors la tension atteindrait son paroxysme de façon irrémédiable dans la profession. Nous avons alors précisé que le plus grand risque est celui du découragement irrémédiable des professionnels qui font vivre l'École.

Notre profession, notre École, notre société, ont besoin d'apaisement, de perspectives, de progrès humain, social et environnemental.

Depuis juillet nous observons, enfin, a priori, quelques signes positifs d'un changement de méthode, quelques avancées et des pistes qui pourraient s'ouvrir. Il faut maintenant que cela se confirme dans la durée, par des faits et que les annonces se concrétisent, les mots ne suffisent pas il nous faut des faits.

Deux ans de tensions, d'argumentations et de mobilisations pourraient peut-être faire bouger les lignes, il serait temps.

Le SE-Unsa sera un acteur présent et exigeant qui se saisira et poussera tous les espaces ouverts pour des améliorations concrètes du métier au quotidien.

Pour en revenir à cette rentrée à venir, les évaluations nationales CP et CE1 peuvent être un moment de tension des prochaines semaines. Pour le SE-UNSA, il faut plus de transparence sur les finalités pédagogiques des exercices, ne pas en faire un outil de communication politique mais les laisser au rang d'outil pédagogique pour les équipes. Les bugs techniques ne doivent pas se reproduire et le SE-Unsa demande la reconduction du temps dégagé pour saisir les réponses des élèves que nous avons obtenu l'année dernière.

Le ministre est volontariste pour l'école inclusive mais la bonne mise en place des PIAL n'est pas assurée, faute de moyens supplémentaires et en raison d'un travail fait dans l'urgence, en fin d'année. Nous nous inquiétons de l'impact sur les AESH et sur le suivi des élèves.

Rappelons que pour la scolarisation des élèves en situation de handicap, les attentes sont très fortes du côté des familles comme des personnels. Il faut du temps pour construire solidement plutôt que de donner le sentiment de ne faire que de l'affichage et il faut des moyens, c'est indispensable.

En ce qui concerne les conditions de travail des personnels, le ministre annonce qu'il va travailler autour de 4 axes : GRH de proximité, protection et sécurité, formation continue, action sociale. Sur ce sujet, les attentes sont très fortes.

Les personnels ne peuvent plus être traités comme des numéros, comme des pions, de façon dépersonnalisée. Ils ont des besoins et des aspirations personnels et professionnels qui doivent trouver des réponses, des perspectives et de l'accompagnement.

Au sujet de la Formation continue, la mise en avant par le ministre d'une politique volontariste est a priori positive. C'est une priorité pour les professionnels que nous sommes. Le SE-Unsa souhaite une formation tournée vers le développement des compétences et pas uniquement vers la diffusion des instructions officielles, une formation qui réponde aux besoins exprimés plus qu'aux commandes ministérielles.

Pour le SE-Unsa, la revalorisation des enseignants est nécessaire et urgente, indépendamment de la réforme des retraites qui est un sujet d'inquiétude majeur.

Pour en revenir à cette réforme, conformément aux analyses et craintes portées par l'UNSA-Fonction Publique, que nous avons largement portées au niveau local et national (lors de nos rencontres avec les parlementaires), les enseignants pourraient être très largement perdants car la part des primes dans leur rémunération est peu significative. La réforme des retraites est le dossier brûlant de cette année qui débute et l'UNSA Fonction Publique et ses composantes dans l'Éducation seront particulièrement vigilantes et combattives sur ce sujet.

Abordons maintenant la Direction d'école : un sujet qui reste en suspens. Le SE-Unsa avait mené une action en 2018 et obtenu que ce dossier soit inscrit à l'agenda social. Une seule réunion s'est tenue au printemps 2019 et depuis, plus rien. Les directeurs d'école ne tiendront pas longtemps sans perspective d'amélioration de leurs missions et du fonctionnement de l'école.

Cette année scolaire qui s'ouvre est celle de la déclinaison dans les ministères de la loi de transformation de la Fonction publique. Ce serait un comble de faire une priorité de l'accompagnement des personnels et de supprimer purement et simplement les espaces de dialogue social avec leurs représentants sur tous les sujets de carrière.

Pour le SE-Unsa, climat social, climat scolaire, climat tout court sont les trois priorités pour cette année scolaire. La révolution du climat scolaire reste à faire.

Ce dernier sujet est à la croisée de toutes les problématiques éducatives : confiance et réussite des élèves, école inclusive, pédagogie, confiance des personnels en eux-mêmes, locaux, environnement, relations interpersonnelles, bien-être de tous.

Il faut agir sur divers leviers et répondre à plusieurs difficultés aujourd'hui importantes (charge de travail, bâti inadapté, isolement professionnel, gestion de classe, conflits avec des élèves ou des adultes...).

L'amélioration du climat scolaire passe par une formation initiale et continue ambitieuse et efficace.

Parlons maintenant du Projet Blanquer pour l'École : le changement de méthode est annoncé, des perspectives sont ouvertes, curieusement ces signes d'ouverture viennent une fois que la loi a été votée et après de trop nombreuses tensions au sein de l'éducation. Le SE-Unsa jugera la sincérité de ce changement affiché aux faits. Nos collègues et nos élèves en premier lieu auraient tous à gagner d'une atmosphère apaisée à l'École.

Abordons maintenant les sujets précis à l'ordre du jour de cette CAPD. Nous rappelons le caractère fondamental des possibilités de mutation pour nombre de collègues sur le territoire. Nous regrettons toujours d'être exclus de ces opérations au niveau départemental. Nous nous félicitons que quelques personnes aient pu entrer dans notre département, mais combien restent encore à la porte des Côtes d'Armor, parfois éloignées depuis plusieurs années de leurs conjoints et dans des situations bien difficiles. Nous espérons que d'autres possibilités d'entrées seront possibles.

Les recours de temps partiels rappellent une fois de plus la volonté de nos collègues enseignants de pouvoir, eux-aussi, obtenir un 80%.

Nous espérons que la dimension humaine sera de mise pour l'examen de certaines situations abordées ce jour. Lors des Groupes de travail, certains de nos collègues avaient demandé à être dénommés de leur poste, à titre exceptionnel, suite à des conflits graves internes ou sur l'école. Leur demande n'avait alors pas été acceptée et nous regrettons ce changement par rapport aux années précédentes. Nous vous redemandons d'avoir une attention particulière à ces demandes. Nous pensons toujours qu'une possibilité de s'extraire devrait perdurer et que tout le monde aurait à y gagner, et éviterait des situations extrêmes de congés de maladie pour dépression, voire de demandes de disponibilités ou pire, de démissions. Nous aimerions avoir un point sur ces situations avant même que l'année ne reprenne.

De la même façon nous souhaiterions un point sur la situation excédentaire ou déficitaire du département.

Pour les nominations de stagiaires, comme nous l'avons toujours dit, nous demandons que les critères familiaux soient aussi pris en compte.

Nous vous remercions de votre attention.